

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 18030
Numéro SIREN : 414 889 865
Nom ou dénomination : FAREC

Ce dépôt a été enregistré le 15/05/2019 sous le numéro de dépôt 34712

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 15-05-2019

N° DE DEPOT : 034712

N° GESTION : 1997B18030

N° SIREN : 414889865

DENOMINATION : FAREC

ADRESSE : 29 rue Claude Decaen 75012 Paris

MILLESIME : 2017



SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Inscrite à la Compagnie de Paris

FAREC

Numéro SIRET : 414 889 865 00047
Code APE : 6920Z

29, rue Claude Decaen
75012 Paris

COMPTES ANNUELS

du 01/09/2016 au 31/08/2017

Chat
COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Période du 01/09/2016 au 31/08/2017

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/08/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/08/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	9 726	9 726			1 499	0,18
Fonds commercial	630 000		630 000	67,98	630 000	74,60
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	17 809	17 809				
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	25 175	13 567	11 608	1,25	50	0,01
TOTAL (I)	682 710	41 102	641 606	69,23	631 549	74,78
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	98 679		98 679	10,85	57 473	6,81
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	3 588		3 588	0,39	5 252	0,62
. Personnel						
. Organismes sociaux	3 938		3 938	0,42		
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	15 092		15 092	1,63	16 319	1,93
. Autres	46 342		46 342	5,00	23 537	2,79
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	105 758		105 758	11,41	86 172	10,20
Charges constatées d'avance	11 729		11 729	1,27	24 218	2,87
TOTAL (II)	285 126		285 126	30,77	212 969	25,22
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	887 835	41 102	926 733	100,00	844 518	100,00

Période du 01/09/2016 au 31/08/2017

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/08/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2016 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	42 000	4,53	42 000	4,97
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2 629	0,28	2 629	0,31
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	4 200	0,45	4 200	0,50
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	424 771	45,84	414 379	49,07
Résultat de l'exercice	81 824	8,83	53 392	6,32
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	555 424	59,93	516 600	61,17
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	210	0,02	625	0,07
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	117 731	12,70	128 178	15,18
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	119 922	12,94	85 477	10,12
. Organismes sociaux	78 324	8,45	66 486	7,87
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	48 199	4,99	34 394	4,07
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	8 878	0,96	9 998	1,18
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	46	0,00	2 760	0,33
Instrument de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	371 310	40,07	327 918	38,83
Ecart de conversion passif				
(V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	926 733	100,00	844 518	100,00

Période du 01/09/2016 au 31/08/2017

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/08/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	929 590		929 590	100,00	825 733	100,00	103 857	12,58	
Chiffres d'Affaires Nets	929 590		929 590	100,00	825 733	100,00	103 857	12,56	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			1 833	0,20			1 833	N/S	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			6 152	0,66	3 682	0,45	2 470	87,08	
Autres produits			193	0,02	9	0,00	184	N/S	
Total des produits d'exploitation (I)			937 769	100,88	829 424	100,45	108 345	13,06	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			316 723	34,07	265 451	32,15	51 272	19,32	
Impôts, taxes et versements assimilés			10 663	1,15	13 771	1,67	-3 108	-22,56	
Salaires et traitements			362 656	38,01	348 910	42,01	15 746	4,54	
Charges sociales			150 276	16,17	167 765	20,32	-17 489	-10,41	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 499	0,16	3 448	0,42	-1 949	-56,52	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			80	0,01	10	0,00	70	700,00	
Total des charges d'exploitation (II)			841 898	90,57	797 355	96,56	44 543	5,59	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			95 871	10,31	32 069	3,88	63 802	198,95	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances					136	0,02	-136	-100,00	
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges			3 000	0,32			3 000	N/S	
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)			3 000	0,32	136	0,02	2 864	N/S	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilés					23	0,00	-23	-100,00	
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)					23	0,00	-23	-100,00	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			3 000	0,32	113	0,01	2 887	N/S	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			98 871	10,64	32 182	3,90	66 689	207,22	

Période du 01/09/2016 au 31/08/2017

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/08/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion							
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 314	0,14	20 000	2,42	-18 686	-93,42	
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Total des produits exceptionnels (VII)	1 314	0,14	20 000	2,42	-18 686	-93,42	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			17	0,00	-17	-100,00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 000	0,32			3 000	N/S	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions							
Total des charges exceptionnelles (VIII)	3 000	0,32	17	0,00	2 983	N/S	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 686	-0,17	19 983	2,42	-21 669	-108,43	
Participation des salariés (IX)							
Impôts sur les bénéfices (X)	15 361	1,65	-1 227	-0,14	16 588	N/S	
Total des Produits (I+III+V+VII)	842 083	101,34	849 560	102,89	92 523	10,89	
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	860 259	92,54	798 188	96,42	64 091	8,05	
RÉSULTAT NET	81 824	8,80	53 392	6,47	28 432	53,25	
			<i>Bénéfice</i>				
Dont Crédit-bail mobilier	17 913	1,93	19 044	2,31	-1 131	-5,93	
Dont Crédit-bail immobilier							

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/08/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/08/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 926 733,36 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 81 824,04 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 29/11/2017 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement n°2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables et les articles L.123-12 à L.123-28 du code de commerce.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Dans le cadre de l'application des règles concernant les actifs, la méthode utilisée est la méthode prospective dite "simplifiée".

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) a été instauré par l'article 66 de la Loi de finances rectificative n° 2012-1510 du 29 décembre 2012.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

Il est calculé sur le total des rémunérations versées au titre de l'année civile et éligibles au CICE. Le produit est pris en compte au rythme de l'engagement des charges de personnel.

Au titre de l'année 2016, le montant du CICE s'élève à 7 954 Euros.

Conformément à la note d'information de l'ANC du 28 février 2013, le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel par le crédit d'un sous-compte du 6459 spécifiquement ouvert à cet effet.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 630 000 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	630 000		630 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	630 000		630 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 682 710 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	644 672		4 947	639 726
Immobilisations corporelles	19 247		1 438	17 809
Immobilisations financières	16 617	11 608	3 050	25 175
TOTAL	680 536	11 608	9 434	682 710

Amortissements et provisions d'actif = 41 102 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	13 173	1 499	4 947	9 726
Immobilisations corporelles	19 247		1 438	17 809
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	16 567		3 000	13 567
TOTAL	48 988	1 499	9 384	41 102

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciel	9 726	9 726	0	1 ans
Fd de commerce	630 000	0	630 000	Non amortiss.
Matériel de transport	16 501	16 501	0	de 3 à 4 ans
Mat.bureau et info.	0	0	0	de 1 à 3 ans
Mobilier	1 309	1 309	0	10 ans
TOTAL	657 535	27 535	630 000	

Etat des créances = 204 542 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	25 175		25 175
Actif circulant & charges d'avance	179 367	179 367	
TOTAL	204 542	179 367	25 175

Provisions pour dépréciation = 13 567 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers	16 567			3 000	13 567
TOTAL	16 567			3 000	13 567

Produits à recevoir par postes du bilan = 43 298 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	18 059
Autres créances	25 239
Disponibilités	
TOTAL	43 298

Charges constatées d'avance = 11 729 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 42 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	84,00	42 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	84,00	42 000

Etat des dettes = 371 310 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	210	210		
Fournisseurs	117 731	117 731		
Dettes fiscales & sociales	253 323	253 323		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	46	46		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	371 310	371 310		

Charges à payer par postes du bilan = 253 454 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	78 263
Dettes fiscales & sociales	175 191
Autres dettes	
TOTAL	253 454

Annexes (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 929 590 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	902 065	97,04 %
Produits des activités annexes	27 525	2,96 %
TOTAL	929 590	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 15 361 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	95 871	13 959	81 912
Résultat financier	3 000	502	2 498
Résultat exceptionnel	-1 686	-282	-1 404
Participation des salariés			
TOTAL	97 185	15 361	81 824

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	2	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	5	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	7	0

Engagements donnés = 17 913 E

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	17 913
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	17 913

Autres informations complémentaires

IFC

Aux vues de l'ancienneté et du turn-over, l'engagement de retraite apparaît comme non significatif.

Intégration fiscale

La société FAREC est filiale d'un groupe fiscalement intégré depuis le 01/09/2003.

La société "tête de groupe" est la SARL S.A.F.B., seule redevable à ce titre de l'impôt sur les sociétés.

Annexes (suite)

INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT-BAIL

Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs				
Montants de l'exercice			17 913	17 913
Sous-total			17 913	17 913

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus			8 837	8 837
Entre 1 et 5 ans				
A plus de 5 ans				
Sous-total			8 837	8 837

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans				
A plus de 5 ans				
Sous-total			422	422

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL			27 172	27 172

Annexes (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 43 298 E

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients, fact. a établir(41810000)	18 059
TOTAL	18 059

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Frs avoirs a recevoir(40980000)	17 928
Org sociaux par(43870000)	500
Produit a recevoir(44870000)	6 811
TOTAL	25 239

Charges constatées d'avance = 11 729 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'ava(48600000)	11 729
TOTAL	11 729

Charges à payer = 253 454 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs fact.non pa(40810000)	78 263
TOTAL	78 263

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dette provis.conges pay(42820000)	7 550
Prov. rtt et hs(42830000)	14 943
Personnel,autres charges(42860000)	97 429
Ch.sociales/c.p.(43820000)	3 157
Prov. ch.soc./rtt et hs(43830000)	6 248
Autres ch.soc a payer(43860000)	36 986
Autres ch.fiscales a pay(44860000)	8 878
TOTAL	175 191

FAREC

Société par actions simplifiée
De Commissariat aux Comptes
Au capital de 42.000 euros
Siège social : 29, rue Claude Decaen
75012 PARIS
414 889 865 R.C.S. PARIS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 26 FEVRIER 2018

L'an deux mille dix-huit,
Le 26 février,
À 10 heures,
Au siège social,

Les associés de la FAREC se sont réunis en Assemblée Générale, sur convocation du Président.

Les membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

L'assemblée est présidée par Jean-Pierre BERTIN, Président.

Bénédicte EMILE DIT BORDIER assume les fonctions de Secrétaire de séance.

Xavier THOMAS de MONTPREVILLE, Commissaire aux Comptes de la Société, est absent, excusé.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que les associés présents ou représentés possèdent **la moitié des actions** ayant le droit de vote. En conséquence et conformément à l'article I6 des statuts de la société, l'Assemblée réunissant le quorum requis est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- Les copies des lettres de convocation adressées aux associés et au Commissaire aux Comptes et l'avis de réception par remise en main propre du Commissaire aux Comptes.
- La feuille de présence.
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe).
- Le rapport de gestion.
- Le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice.

JP BERTIN
Bénédicte EMILE

- Le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce.
- Le texte des projets de résolutions.

Le Président rappelle que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire

- Rapport de gestion du Président.
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2017.
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du code de commerce.
- Approbation desdits comptes et conventions.
- Quitus au Président de la société de sa gestion durant cet exercice.
- Affectation du résultat de l'exercice.

Ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire

- Principe d'une augmentation de capital réservée aux salariés en application des dispositions de l'article L 225-129-6-alinéa 2 du code de commerce et autorisations à donner au Président.
- Pouvoirs pour formalités.

Puis, le Président présente le rapport de gestion et donne lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

Enfin, la discussion est ouverte.

Diverses observations sont échangées sur les résultats de l'exercice, puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

SRB PDS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 Août 2017 approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 81.824,04 euros, ainsi que les opérations traduites par ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale donne en conséquence au Président de la société quitus de sa gestion durant cet exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, suivant la proposition d'affectation du Président, décide : Après avoir constaté l'existence de sommes distribuables pour un montant de 506.595,02 euros constituées par :

- Report à nouveau en début d'exercice	424.770,98 €
- Bénéfice de l'exercice 2016/2017	81.824,04 €
Total des sommes distribuables	506.595,02 €
- De distribuer, à titre de dividendes	60.000,00 €
prélevés sur le bénéfice distribuable de l'exercice, soit, 120 euros pour les 500 actions composant le capital social,	
- D'affecter le solde du bénéfice au report à nouveau	21.824,04 €

L'Assemblée Générale décide de fixer la date de mise en paiement des dividendes à compter du jour de la présente assemblée.

L'Assemblée Générale prend acte que ce dividende ouvre droit, au profit des associés personnes physiques :

- à un prélèvement obligatoire au taux de 12,80 %, représentant un acompte de l'impôt sur le revenu,
- à des prélèvements sociaux au taux de 17,20 %, retenus à la source et reversés par la société à l'administration,

soit des dividendes nets de 84,00 euros par action.

519 PAB

L'Assemblée Générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercices	Montant des dividendes	Dividendes bruts par actions	Abattement par action personne physique
2014	40.000 €	80 €	32,00 €
2015	41.000 €	82 €	32,80 €
2016	43.000 €	86 €	34,40 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L 227-10 du code de commerce, l'Assemblée Générale prend acte des termes dudit rapport et constate qu'aucune nouvelle convention n'est intervenue au cours de l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, en application de l'article L-227-1, alinéa 3, renvoyant aux dispositions des articles L 225-129-6,-alinéa 2, et L.225-138 du code de commerce, d'une part, et, des dispositions des articles L 3332-18 à L.3332-24 du code du travail, d'autre part :

- autorise le Président, s'il le juge opportun, sur ses seules décisions, à augmenter le capital en une ou plusieurs fois par l'émission d'actions en numéraire réservées aux salariés adhérents du plan d'épargne entreprise de la société,
- fixer à cinq ans à compter de la présente décision la durée de validité de cette autorisation,
- limiter le montant nominal maximal de la ou des augmentations pouvant être réalisées par l'utilisation de la présente autorisation à mille cinq cents (1.500) euros,
- décider que le prix des actions à souscrire sera déterminé conformément aux méthodes indiquées aux articles L.3332-118 à L.3332.-24 du code du travail. Le Président à tous pouvoirs pour procéder aux évaluations à faire afin d'arrêter, à chaque exercice sous le contrôle du Commissaire aux Comptes, le prix de souscription,
- dans le cadre de la présente délégation, supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions à émettre au profit des adhérents du plan d'épargne d'entreprise de la société,

517 008

- conférer tous pouvoirs au Président pour mettre en œuvre la présente autorisation,
- prendre toutes mesures et procéder à toutes formalités nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est **rejetée** à l'unanimité des membres présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 heures 30. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par les membres du bureau.

Bénédicte EMILE DIT BORDIER
Secrétaire



Jean-Pierre BERTIN
Président



Xavier THOMAS de MONTPREVILLE

Commissaire aux comptes

Inscrit à la Compagnie de Paris

24, rue Parmentier

94210 LA VARENNE SAINT HILAIRE

Tel : 06 70 51 35 72

SAS FAREC

29 rue Claude Decaen

75012 Paris

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2017

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

RAPPORT SPECIAL

La Varenne, le 7 février 2018

 **commissaire
aux comptes**

Xavier THOMAS de MONTPREVILLE

**Commissaire aux comptes
Inscrit à la Compagnie de Paris
24, rue Parmentier
94210 LA VARENNE SAINT HILAIRE**

Tel : 06 70 51 35 72

SAS FAREC

29 rue Claude Decaen
75012 Paris

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 AOUT 2017**

Aux associés,

1 – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale du 20 février 2015, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS FAREC relatifs à l'exercice clos le 31 aout 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2016 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédées, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 - VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5 - RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

6 - RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent

d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A La Varenne, le 7 février 2018
Le Commissaire aux Comptes

Xavier THOMAS de MONTPREVILLE

ACTIF	Exercice clos le 31/08/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/08/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov.	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	9 726	9 726			1 499	0,18
Fonds commercial	630 000		630 000	87,88	630 000	74,80
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	17 809	17 809				
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	25 175	13 587	11 608	1,25	50	0,01
TOTAL (I)	682 710	41 102	641 608	68,23	631 549	74,78
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits Intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	98 679		98 679	10,65	57 473	6,81
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs	3 588		3 588	0,39	5 252	0,82
Personnel						
Organismes sociaux	3 938		3 938	0,42		
Etat, impôts sur les bénéfices						
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	15 092		15 092	1,63	16 319	1,93
Autres	46 342		46 342	5,00	23 537	2,79
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	105 758		105 758	11,41	88 172	10,20
Charges constatées d'avance	11 729		11 729	1,27	24 218	2,87
TOTAL (II)	285 126		285 126	30,77	212 969	25,22
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	967 835	41 102	926 733	100,00	844 518	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/08/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2016 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	42 000	4,53	42 000	4,97
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2 629	0,28	2 629	0,31
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	4 200	0,46	4 200	0,50
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	424 771	45,84	414 379	49,07
Résultat de l'exercice	81 824	8,83	53 392	6,32
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	555 424	59,93	516 600	61,17
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provision pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	210	0,02	625	0,07
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	117 731	12,70	128 178	15,18
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	119 922	12,94	85 477	10,12
. Organismes sociaux	78 324	8,45	86 486	7,87
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées	46 199	4,88	34 394	4,07
. Autres impôts, taxes et assimilés	8 878	0,96	9 998	1,18
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	46	0,00	2 760	0,33
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	371 310	40,07	327 918	38,83
Ecart de conversion passif				
TOTAL PASSIF (I à V)	926 733	100,00	844 518	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/08/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	929 590		929 590	100,00	825 733	100,00	103 857	12,58
Chiffres d'Affaires Nets	929 590		929 590	100,00	825 733	100,00	103 857	12,58
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			1 833	0,20			1 833	N/S
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			8 152	0,88	3 682	0,45	2 470	30,05
Autres produits			193	0,02	9	0,00	184	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			937 769	100,89	829 424	100,46	108 345	13,06
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			316 723	34,07	265 451	32,15	51 272	19,32
Impôts, taxes et versements assimilés			10 663	1,15	13 771	1,67	-3 108	-22,98
Salaires et traitements			362 556	39,01	346 910	42,01	15 746	4,54
Charges sociales			150 276	16,17	167 765	20,32	-17 489	-10,41
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 499	0,16	3 446	0,42	-1 949	-56,52
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			80	0,01	10	0,00	70	700,00
Total des charges d'exploitation (II)			841 898	90,57	797 355	96,56	44 543	5,59
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			95 871	10,31	32 069	3,86	63 802	196,95
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances					136	0,02	-136	-100,00
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges			3 000	0,32			3 000	N/S
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			3 000	0,32	136	0,02	2 864	N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées					23	0,00	-23	-100,00
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)					23	0,00	-23	-100,00
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			3 000	0,32	113	0,01	2 887	N/S
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II-IV+V-VI)			98 871	10,64	32 182	3,90	66 689	207,22

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/08/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 314	0,14	20 000	2,42	-18 686	-93,42
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	1 314	0,14	20 000	2,42	-18 686	-93,42
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			17	0,00	-17	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 000	0,32			3 000	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	3 000	0,32	17	0,00	2 983	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 686	-0,17	19 983	2,42	-21 669	-108,43
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	15 361	1,65	-1 227	-0,14	16 588	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	942 083	101,34	849 560	102,89	92 523	10,89
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	860 259	82,54	796 168	88,42	84 091	8,05
RÉSULTAT NET	81 824	8,80	53 392	6,47	28 432	53,25
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	17 913	1,93	19 044	2,31	-1 131	-5,93
Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/08/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/08/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 926 733,36 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 81 824,04 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 29/11/2017 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement n°2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables et les articles L.123-12 à L.123-28 du code de commerce.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Dans le cadre de l'application des règles concernant les actifs, la méthode utilisée est la méthode prospective dite "simplifiée".

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) a été instauré par l'article 66 de la Loi de finances rectificative n° 2012-1510 du 29 décembre 2012.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

Il est calculé sur le total des rémunérations versées au titre de l'année civile et éligibles au CICE. Le produit est pris en compte au rythme de l'engagement des charges de personnel.

Au titre de l'année 2016, le montant du CICE s'élève à 7 954 Euros.

Conformément à la note d'information de l'ANC du 28 février 2013, le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel par le crédit d'un sous-compte du 6459 spécifiquement ouvert à cet effet.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 630 000 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	630 000		630 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	630 000		630 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 682 710 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	644 672		4 947	639 726
Immobilisations corporelles	19 247		1 438	17 809
Immobilisations financières	16 617	11 608	3 050	25 175
TOTAL	680 536	11 608	9 434	682 710

Amortissements et provisions d'actif = 41 102 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	13 173	1 499	4 947	9 726
Immobilisations corporelles	19 247		1 438	17 809
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	16 567		3 000	13 567
TOTAL	48 988	1 499	9 384	41 102

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciel	9 726	9 726	0	1 ans
Fd de commerce	630 000	0	630 000	Non amortiss.
Matériel de transport	16 501	16 501	0	de 3 à 4 ans
Mat.bureau et infa.	0	0	0	de 1 à 3 ans
Mobilier	1 309	1 309	0	10 ans
TOTAL	657 535	27 535	630 000	

Etat des créances = 204 542 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	25 175		25 175
Actif circulant & charges d'avance	179 367	179 367	
TOTAL	204 542	179 367	25 175

Provisions pour dépréciation = 13 567 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers	16 567			3 000	13 567
TOTAL	16 567			3 000	13 567

Produits à recevoir par postes du bilan = 43 298 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	18 059
Autres créances	25 239
Disponibilités	
TOTAL	43 298

Charges constatées d'avance = 11 729 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 42 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	84,00	42 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	84,00	42 000

Etat des dettes = 371 310 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	210	210		
Fournisseurs	117 731	117 731		
Dettes fiscales & sociales	253 323	253 323		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	46	46		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	371 310	371 310		

Charges à payer par postes du bilan = 253 454 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	78 263
Dettes fiscales & sociales	175 191
Autres dettes	
TOTAL	253 454

Annexes (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 929 590 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante .

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	902 065	97,04 %
Produits des activités annexes	27 525	2,96 %
TOTAL	929 590	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 15 361 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	95 871	13 959	81 912
Résultat financier	3 000	502	2 498
Résultat exceptionnel	-1 686	-282	-1 404
Participation des salariés			
TOTAL	97 185	15 361	81 824

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	2	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	5	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	7	0

Engagements donnés = 17 913 E

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	17 913
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
TOTAL	17 913

Autres informations complémentaires**IFC**

Aux vues de l'ancienneté et du turn-over, l'engagement de retraite apparaît comme non significatif

Intégration fiscale

La société FAREC est filiale d'un groupe fiscalement intégré depuis le 01/09/2003.

La société "tête de groupe" est la SARL S.A.F.B., seule redevable à ce titre de l'impôt sur les sociétés.

Annexes (suite)

INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT-BAIL

Tableaux financiers relatifs aux crédits-baux en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs				
Montants de l'exercice			17 913	17 913
<i>Sous-total</i>			17 913	17 913
Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus			8 837	8 837
Entre 1 et 5 ans				
A plus de 5 ans				
<i>Sous-total</i>			8 837	8 837
Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans				
A plus de 5 ans				
<i>Sous-total</i>			422	422
Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
<i>TOTAL</i>			27 172	27 172

Annexes (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 43 298 E

Produits à recevoir sur cts et comptes rattachés	Montant
Clients, fact. a établir(41810000)	18 059
TOTAL	18 059
Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Frs avoirs a recevoir(40980000)	17 928
Org sociaux par(43870000)	500
Produit a recevoir(44870000)	6 811
TOTAL	25 239

Charges constatées d'avance = 11 729 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'ava(48600000)	11 729
TOTAL	11 729

Charges à payer = 253 454 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs fact.non pa(40810000)	78 263
TOTAL	78 263
Dettes fiscales et sociales	Montant
Dette provis.conges pay(42820000)	7 550
Prov. rtt et hs(42830000)	14 943
Personnel,autres charges(42860000)	97 429
Ch.sociales/c.p.(43820000)	3 157
Prov. ch.soc./rtt et hs(43830000)	6 248
Autres ch.soc a payer(43860000)	36 986
Autres ch.fiscales a pay(44860000)	8 878
TOTAL	175 191